



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 11, n° 1, janvier 2022

Mot du président

Au dernier numéro, je vous présentais quelques propositions pour modifier nos règlements, lesquelles ont déjà été évoquées lors d'une présentation antérieure sur *youtube*, le 30 octobre dernier. Le conseil d'administration de la Fédération les a toutes acceptées en bloc lors d'une séance tenue le 8 décembre. Elles entrent donc en vigueur maintenant à moins que la prochaine assemblée générale ne refuse d'en ratifier certains éléments. Rappelons que l'idée sur lesquelles reposent ces modifications est celle d'assouplir nos règlements pour nous adapter plus facilement à l'évolution actuelle de notre réalité. Cependant, il y en a trois qui vont plus loin qu'une simple mise à jour des textes.

La plus importante modification porte sur le retrait du plafond réglementaire qui était imposé pour la durée du mandat d'un administrateur. Ceci comporte différentes implications. Le conseil d'administration reste ainsi inchangé pour l'année à venir et peut-être au-delà. S'il y a un membre qui se retire, il faudra nécessairement le remplacer par **cooptation**. Nous procédions déjà comme cela, souvent à l'occasion d'une assemblée générale. Personne n'a déposé un bulletin de candidature, comme cela est prévu aux règlements, depuis plusieurs années.

Il ne s'agit donc pas vraiment d'un virage, mais d'une reconnaissance de ce qui est en réalité devenu notre pratique, du moins en ce qui a trait à l'accession d'une personne au CA. Naturellement, personne ne sera plus obligée de quitter le CA à cause d'une échéance fixée pour son mandat. Cela pourra se faire lorsque **Michel Bérubé** la personne choisira de partir, notamment pour faire une place à une personne intéressée à prendre la relève.



En deuxième lieu, nos règlements prévoyaient également que la Fédération dispose d'un secrétariat permanent *offrant des services* aux associations. Hormis de l'aide occasionnelle en termes de dépannage, le rôle du secrétariat a d'autant plus évolué que la Fédération ne dispose plus de personnel depuis qu'elle n'est plus subventionnée, ce qui remonte déjà à 2017. C'est à titre privé que monsieur Yves Boisvert, par ailleurs en relations contractuelles avant la Fédération, prépare le montage des bulletins de quelques associations. Dans ce cas-là, il le fait en vertu d'un contrat avec l'association concernée elle-même, tout comme pour les *Nouvelles de Chez nous* dans le cadre d'un contrat avec la Fédéra-



tion. Le nouveau texte ne parle plus de services mais plutôt d'offrir aux associations *un soutien pour réaliser leurs objectifs et leur bon fonctionnement*.

Troisièmement, il y a deux changements qui reflètent certaines préoccupations que nous avons à l'égard de l'assemblée générale annuelle. Nous ne voulons pas que nos règlements nous empêchent de tenir celle-ci en mai ou en juin, une période plus intéressante pour lui greffer une ou des activités sociales. Nous souhaitons de plus que l'assemblée annuelle devienne davantage pour les dirigeants des associations une occasion de se côtoyer et de fraterniser. Nous pourrions raccourcir de beaucoup la durée des discussions de nature administrative ayant lieu dans ce cadre en réalisant de nouveau une présenta-

tion préalable, par exemple sur *youtube*, de notre situation financière et du bilan de nos initiatives. L'assemblée annuelle « en présentiel » se limiterait à sanctionner ces bilans, sans autre présentation, mais sans exclure la possibilité de débattre au besoin les questions pour lesquelles il y a un besoin de clarification ou même un désaccord.

Comme il reste plusieurs mois avant notre prochaine assemblée annuelle, cela vous laisse le temps d'y penser. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, lesquels pourront être publiés et enrichir la réflexion de tous.

Les perles du web...

Le livre audio de *1984* de George Orwell sur youtube. Un récit de plus de 11 h 46, mais qui en vaut la peine
<https://www.youtube.com/watch?v=0FbZJaVBJu0>

Le Temps d'une Paix, spécial du Jour de l'An
<https://www.youtube.com/watch?v=tnJgOBgDWK0>

Match complet du 31 décembre 1976 entre le Canadien et l'Armée Rouge (en anglais seulement)
<https://www.youtube.com/watch?v=vPacuJ-H5mw>

Bonne et heureuse année 2022 !

**Oui ! Oui ! Croyez-moi !
Ça va bien aller...**





L'école et l'Église (1760-1800) suite...

Suite du numéro de décembre 2021 intitulée *L'école et l'école*, numéro 46 de *Nos Racines* paru en 1979.

Un problème de succession

Nous avons vu précédemment les difficultés qu'eut à surmonter Jean-Olivier Briand pour faire accepter par la cour de Londres d'être sacré évêque de Québec. Dès 1766 se pose le problème d'un successeur. Le cardinal Joseph-Marie Castelli écrit à monseigneur Briand le 9 avril 1766 une lettre où permission est accordée à l'évêque de Québec de se choisir un coadjuteur *cum futura successione* et d'en proposer ensuite la candidature au Souverain pontife « après avoir obtenu en sa faveur le témoignage du nonce apostolique de Paris ».

Briand souhaite qu'Étienne Montgolfier devienne son coadjuteur, mais le gouverneur Carleton ne veut pas d'un Français sur le siège épiscopal et propose, à la place, Louis-Philippe Mariauchau d'Esgly, apparenté par sa mère à la famille de Lotbinière. Le candidat du gouverneur est sourd et plus âgé que l'évêque en titre, mais Briand ne peut refuser et présente la candidature d'Esgly à Rome. Carleton demande même que son protégé soit consacré avant même la réception des bulles de Rome. Le pape Clément XIV signe le document le 22 janvier et d'Esgly est sacré le 12 juillet suivant.

Devenu évêque le 24 novembre 1784, monseigneur d'Esgly doit, à son tour, se choisir un coadjuteur. Le 22 décembre suivant, il écrit à Jean-François Hubert, missionnaire à Détroit, pour lui annoncer qu'il l'a choisi comme successeur. Londres s'oppose à cette nomination, préférant Montgolfier. La consécration d'Hubert n'a lieu que le 29 novembre 1786, car on attendait « la lettre officielle du ministre britannique qui doit autoriser le lieutenant-gouverneur du Canada à permettre cette consécration ».

Monseigneur d'Esgly meurt, le 4 juin 1788, à l'âge de 78 ans. Jean-François Hubert devient donc évêque en titre. Il prend possession de l'évêché huit jours plus tard. Le 18, une lettre du secrétaire de la Chambre du Conseil de Québec l'informe qu'il « est prié d'aller prêter le serment de fidélité entre les mains du gouverneur Dorchesteur ». Ce dernier intervient pour faire nommer son protégé, Bailly de Messein, au poste de coadjuteur. « Même si ce candidat n'est pas du goût de l'évêque, écrit l'historien Claude Galarneau, on ne peut mécontenter le gouverneur qui a trop donné de gages à l'Église catholique et au Canadiens. »

Le choix n'est pas heureux, car les deux hommes s'affronteront en quelques circonstances. La mort de Bailly de Messein, le 20 mai 1794, entraîne le choix d'un nouveau coadjuteur. Le 31 mai, Hubert écrit à Pierre Denaut, curé de Longueuil : « Votre nomination à la coadjuterie n'est pas l'affaire de Milord Dorchester seul, c'est également et même davantage la mienne; car je vais vous écrire ce que je voulais me contenter de vous dire de vive voix, lorsque nous nous verrions; c'est qu'il m'a laissé dans ce choix une entière liberté sur ceux qu'il m'avait nommés. »

À la suite de la démission de monseigneur Hubert, Pierre Denaut devient, le 1^{er} septembre 1797, évêque du diocèse de Québec. Il désigne comme coadjuteur Joseph-Octave Plessis qui a déjà vécu la bénédiction des autorités civiles. Mais les bulles romaines mettront trois ans pour parvenir dans la capitale du Bas-Canada. Le 25 juin 1799, l'évêque Denaut présente une supplique au Saint-Siège réclamant certains privilèges pour l'Église canadienne. L'archiviste Ivanhoë Caron résume ainsi le texte latin de la lettre : « Il demande, de



plus, que tous les pouvoirs accordés aux évêques de Québec puissent être communiqués au coadjuteur, advenant le décès de l'évêque en titre. Il désire aussi que si l'un ou l'autre des deux vient à mourir, le survivant puisse immédiatement, sans recourir au Saint-Siège, et avec le consentement du Gouvernement britannique, se choisir un successeur *cum futura successione* et le consacrer sous le titre de l'église devenue vacante, soit par la mort ou par la résignation du titulaire. Il s'empresse que ces demandes peuvent paraître extraordinaires, mais la difficulté de reconrir à Rome dans le moment présent, et le danger de laisser le siège épiscopal de Québec sans chef, l'obligent à les faire. » À cette époque, le pape Pie VI est prisonnier à Valence, en France et l'administration de l'Église est profondément perturbée.

La situation de dépendance de l'Église catholique du Bas-Canada face au pouvoir civil quant au choix d'un évêque est assez évidente. Mais les évêques dans leur administration cherchent habituellement à conserver une certaine liberté. Comme ils semblent croire que leur courrier avec l'étranger est surveillé, ils prennent des moyens détournés pour acheminer leurs lettres. Le 20 octobre 1788, monseigneur Hubert écrit à François de Villars, directeur du Séminaire des Missions Étrangères, à Paris qu'à « cause de la délicatesse extrême du gouvernement anglais et pour que l'on ne soupçonne pas que ses lettres aient rapport aux affaires ecclésiastiques du diocèse, il adressera celles qu'il lui enverra à M. LaVallée et il lui prie d'adresser les siennes à M. Louis Germain fils, négociant à Québec ».

Un projet de division

Le diocèse de Québec est immense et certaines régions ne reçoivent à peu près jamais la visite de l'évêque. Le 24 octobre 1789, monseigneur Hubert suggère au préfet de la Congrégation de la Propagande à Rome de créer un diocèse pour la région de Montréal. Parlant du territoire couvert par son évêché, il écrit : « Ne pourrait-on par le diviser en deux parties et ériger, par exemple, en évêché suffragant ou indépendant du siège de Québec, la ville de Montréal dont le territoire est grand et où le nombre de fidèles augmente chaque jour. Je ne demande pas sur cette question une réponse définitive, je sais qu'elle doit être précédée de bien des formalités qui auront lieu avec le temps. Seulement, je désirerais savoir si ce projet sera goûté en cour de Rome; car si l'on y trouve des inconvénients, j'y renoncerais sans réplique. S'il est agréé, j'en poursuivrai l'exécution auprès du gouvernement britannique, auprès duquel je n'ai dessein de solliciter cette grâce que quand je serai assuré que le Saint-Siège est disposé à la confirmer. Sur cet article, comme sur bien d'autres, nous sommes astreints, en Canada, à des précautions sans nombre. Nos rapports avec la cour de Rome doivent être soumis à un certain secret, si nous voulons qu'on n'en prenne pas ombrage. »

Rome, par la plus du cardinal Antonelli, donne sa réponse le 28 novembre 1792 : « Vu l'esprit d'insubordination de son coadjuteur, monseigneur Bailly, on ne croit pas qu'il doit prudent de diviser le diocèse de Québec et d'en confier une partie à monseigneur Bailly. »

Il faudra donc attendre plus de quarante ans pour que le projet d'un deuxième diocèse se concrétise.

Suite au prochain numéro : *Les renforts français*

Les vieilles provinces de France - Maine, Marche et Nivernais

MAINE

BABIN (Pierre) — 1707
BARBET (François) — 1737
Lafortune
BARRE (Jean) — 1735
BAUDRY (Antoine) — 1653
BEAUDOIN (Jean) — 1659
BEAUDOIN (René) — 1671
BÉLAND (Robert) — 1743
BÉRARD (Gabriel) — 1673
Besnard Lépine
BISSON (Gervais) — 1635 *Buisson*
BLANCHARD (Alexandre) — 1727
BLOIS (Julien) — 1659
BOUCHARD (Claude) — 1653
BOUDREAU (Urbain) — 1653
CARIGNAN (Pierre) — 1736
CHAUVIN (Michel) — 1647
CHAUVIN (Pierre) — 1653
CHERRIER (Pierre) — 1749
COTTIN (Dugal) — 1672 *Dugal*
COURTEMANCHE (Antoine) — 1663
CUILLERIER (René) — 1659
Beaubien
DENAULT (Marin) — 1659
DESAUTELS (Pierre) — 1653
Lapointe
DODIER (Jacques) — 1662
FARIBAULT (Barthélémy) — 1752
FORTIN (Marin) — 1719
GAREAU (Pierre) — 1788
GIRARD (Jean) — 1744
GIRARD (Marc) — 1663
GODIN (Joseph) — 1734
HUET (Pierre-François) — 1759
HURTUBISE (André) — ?
HURTUBISE (Marin) — 1660
LABBÉ (Pierre) — 1665
LALANDE (Étienne) — 1676
LEBER (Pierre) — 1721
LECOMPTE (Julien) — 1757
LECOURS (Michel) — 1683
LÉMAISTRE (Paschal) — 1660
LÉONARD (Julien) — 1698
LÉROUX (Sébastien) — 1645
LÈVESQUE (Jean) — 1763
MAUFETTE (Pierre) — 1654
MERCIER (Pierre) — 1760
MÉTIVIER (Jacques) — ?
MEUNIER (François) — 1740
MEUNIER (Mathurin) — 1647
MIGNEAULT (René) — 1704
MILOT (Jacques) — 1653
NEVEU (Louis) — 1791
PAGEAU (Thomas) — 1659
PAPIN (Pierre) — 1653
PINEAU (Pierre) — 1658

POTVIN (Poitevin) (François)
— 1767
PRUD'HOMME (François) — 1747
ROBIDAS (Jacques) — 1692
ROBIN (Louis) — 1735
ROCHON (Gervais) — 1671
ROCHON (Simon) — 1663
ROGER (François) — 1758
ROYER (Noël) — ?
SOREL (Jacques) — 1741
TASSÉ (Jacques) — 1751
VOYER (Pierre) — 1662

MARCHE

BROUILLET (Michel) — 1670
Saint-Michel
DEBLOIS (Grégoire) — 1657
DELORME (Pierre) — 1709
DUBOIS (François) — 1700
Jolicoeur
DUBOIS (Jean-Baptiste) — 1688
DUPLAIS (Sylvain) — 1681
Sylvain
LACOSTE (Jean) — 1756
LAROCHE (Pierre) — ?
LEBLANC (Léonard) — 1650

LEBRUN (Jacques) — 1693
LÉDUC (Joseph) — 1687
SÉGUIN (Jacques) — 1689
SIMON (Jean) — 1655

NIVERNAIS

BARBIER (Gilbert) — 1642
BENOIT (Paul) — 1658 *Livernois*
BUREAU (Jean) — 1699
CARET (François) — 1706
Laroche
CLÉMENT (Léonard) — 1699
Labonté
DEROME (Denys) — 1657
Descarreaux
LEPAGE (Germain) — 1664
LEPAGE (Louis) — 1667
PERRAULT (François) — 1715
PERRAULT (Jacques) — 1724
RENAUD (François-Marie) — 1687
ROBIN (Jean) — 1665 *Lapointe*



Au hasard de nos lectures ...

Les Morin dit Perreault ... et les Métis de l'Ouest.

Par : Jean-Louis Morin

La nation Métis de l'Ouest canadien connut une histoire fort mouvementée, c'est le moins qu'on puisse dire ... Et la fin de ses dirigeants, dont Louis Riel fut le principal, nous interpelle encore aujourd'hui en raison de la profonde iniquité dont son "procès" et son exécution furent l'occasion. Parmi ces métis qui prirent part à l'épopée de leur peuple, citons Cuthbert Grant, Jean-Baptiste Malaterre et François Morin dit Perreault, habitants de la Terre de Rupert, Territoires du Nord-Ouest, qui deviendra, en partie, le Manitoba d'aujourd'hui. Ces trois personnages, apparentés entre eux, connurent leur moment de célébrité au tout début du XIX^e siècle, notamment lors de la bataille dite de la Grenouillère (Seven Oaks pour les anglais), en 1816.

Mais rappelons d'abord le contexte ...

La Compagnie de la Baie d'Hudson fut fondée le 2 mai 1670, en Angleterre, par Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart, sieur des Groseillers. Compagnie très prospère, qui détient le monopole de la traite des fourrures sur un immense territoire. Comme elle appartient aux anglais, elle est en guerre perpétuelle avec la Nouvelle-France. Jusqu'à la Conquête de 1760 ... Mais alors, sa prospérité-même suscitera de la concurrence; elle se présentera, en 1783-1784, sous la forme de la Compagnie du Nord-Ouest. Et cette concurrence sera féroce : aux alentours de 1810, elle dégènera en vol de marchandises, assassinats, tentatives d'enrôler Indiens et Métis au profit de l'une ou l'autre compagnie. Et pour compléter le tableau des

affrontements, la Compagnie de la Baie d'Hudson est très majoritairement constituée d'anglais, alors que son adversaire l'est presque exclusivement de canadiens-français.

En 1810, Thomas Douglas, comte de Selkirk, riche écossais, prend le contrôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson et en 1811 se fait concéder un immense domaine sur la Rivière Rouge (300 000 km²) où il compte établir une colonie écossaise. C'est qu'à l'époque, les highlanders écossais vivent de graves problèmes d'ordre économique; et Selkirk, qui est aussi philanthrope, sait que ces problèmes ne peuvent être réglés que par une émigration massive de ses concitoyens. Cette colonie prendra le nom d'*Assiniboia* et comptera 283 colons immigrants. Par contre, cette initiative humanitaire aura pour conséquence de couper l'accès des trappeurs métis aux zones plus à l'ouest, là où sont leurs clients de la Compagnie du Nord-Ouest. Les colons écossais arrivent en 1812 dans la colonie d'*Assiniboia* et y établissent un fort, le fort Douglas. Comme les terres qui leur sont concédées ne produisent pas autant qu'ils l'avaient espéré, la famine menace de s'installer parmi eux. Selkirk réagit en interdisant toute exportation de nourriture hors de la colonie. Or, c'est justement de la fabrication et de la vente de *pemmican*¹ aux hommes de la Compagnie du Nord-Ouest que vivent les métis. La *guerre du pemmican* vient de commencer ...

Les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest sont à ce point mécontents de la décision de Selkirk qu'ils vont s'emparer du fort Douglas, le détruire

1 "Le pemmican, dont il a déjà été parlé plusieurs fois. Il se fait de la manière suivante : ayant préparé un grand vaisseau fait d'un tronc d'arbre, on y jette une certaine quantité de viande pilée, 50 lb par exemple; on fait fondre une égale quantité de suif que l'on verse bouillant sur la viande; puis on brasse le tout jusqu'à ce que la viande et le suif soient bien mêlés; après quoi on le met dans un sac de peau de bœuf non passée, le poil en dehors, que l'on ferme hermétiquement. Cette viande, ainsi imprégnée de suif, se durcit, et peut se conserver des années entières. Quelquefois, on y ajoute des poires sauvages, pour relever le goût." (Gabriel FRANCHÈRE: Voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique et fondation d'Astoria (1810-1814), LUX éditeur, 2002, p. 178).

et brûler toutes les constructions environnantes. Après apaisement, le fort sera reconstruit et une paix relative durera quelques temps. Mais pas longtemps ... En 1815, fort Douglas est à nouveau détruit, entraînant la mort de quatre hommes de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les relations redeviennent à ce moment si tendues qu'en 1816, Selkirk envoie un nouveau gouverneur, Robert Semple, avec des troupes dans le but de venger cet affront, reconquérir ce qui appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson et chasser la compagnie rivale. Du côté de la Compagnie du Nord-Ouest, le capitaine général de la milice, Cuthbert Grant, se prépare à l'affrontement.

Avec une cinquantaine d'hommes (surtout Métis, quelques Indiens et 4 canadiens-français), Grant se porte à la rencontre de canotiers en provenance de Montréal venus faire livraison de pemmican aux quelques 500 employés de la Compagnie du Nord-Ouest, répartis entre le Portage-la-Prairie et la rivière Qu'Appelle, jusqu'au lac Athabaska. Il veut contourner le fort Douglas sans être aperçu de la garnison, de façon à ne pas être intercepté. Mais en longeant le marais de la Grenouillère, il est repéré par une sentinelle de fort Douglas, munie d'une longue-vue. Immédiatement, Semple, avec 28 soldats et officiers, sortent du fort et se préparent à leur barrer la route. Des 50 hommes de Grant, 24 se sont avancés fort loin et sont coupés des autres. Avec les 26 hommes qui lui restent, Grant dépêche un parlementaire à la troupe de Semple pour savoir à quoi s'en tenir. Ce parlementaire, parce qu'il parle bien l'anglais, est un canadien-français du nom de François-Firmin Boucher. Des propos assez virulents s'ensuivent et Semple, dans le but de faire arrêter Boucher, saisit son cheval par la bride et tente en même temps de lui enlever son fusil. Un coup de feu part, et Semple est blessé à la jambe. La bataille s'engage alors, et les hommes de Semple ouvrent le feu sur ceux de Grant. Les anglais ont affaire à de fins tireurs, et 21 hommes, dont Semple lui-même restent sur le champ de bataille. Du côté

de Grant, seul un homme est tué et quatre autres blessés.

*“Non loin de là, un Anglais du nom de John Pritchard, qui allait être massacré, se rendait prisonnier à un certain Lavigne qui, au péril de sa propre vie, réussissait à le confier aux soins de **Morin dit Perreault** et de Mageau: ceux-ci l'amènèrent au camp de Grant. Telle fut la bagarre connue dans le camp français sous le nom de bataille de la Grenouillère, à cause du marais sur les bords duquel elle se livra, et, dans le camp anglais, sous celui d'escarmouche des Sept-Chênes, à cause d'un bouquet de ces arbres situé dans le voisinage.”²* Ici s'arrête l'histoire ... pour fins de mise en contexte.

Mais qui était donc ce Morin dit Perreault? Que savons-nous de lui qui nous permettrait de l'identifier? Peu de choses, mais fort importantes... En premier lieu, on sait qu'il est à la Rivière Rouge en 1816; en deuxième lieu, il fait partie des troupes de Cuthbert Grant; et enfin, il est Métis.

Les Perreault dit Morin, devenus Morin dit Perreault, puis Morin, sont descendants de Nicolas Perrot et de Madeleine Raclos (mariage le 11 novembre 1671 au Cap-de-la-Madeleine). Celui qui nous intéresse particulièrement, **François Perreault dit Morin**³, épouse **Marie Grant**⁴ en 1812 à la Rivière-Rouge. Marie Grant est la fille de Cuthbert Grant (père) et de Margaret Machequayzaince (indienne Nakoda-Crie); elle est donc Métis. En outre, elle est la sœur de Cuthbert Grant (fils). **François Perreault-Morin est donc le beau-frère de Cuthbert Grant fils**. Rien d'étonnant, alors, qu'il se retrouve dans sa milice...

L'un des fils de François, Louis⁵ (Louison) épousera Marguerite Malaterre⁶, fille de Jean-Baptiste Malaterre et d'Angélique Adam, le 3 septembre 1855, à St-François-Xavier, Manitoba. **Il est donc le gendre de Jean-Baptiste Malaterre**. Ce Jean-Baptiste Malaterre connut une fin héroïque, mais atroce, aux mains des Sioux lors d'une expédition de chasse aux bisons sur un territoire qui jouxtait celui des Indiens. Mais écoutons le récit de

² Auguste-Henri de TRÉMAUDAN : *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Lux éditeur, Montréal, 2010, p. 111

³ Né vers 1785. Mort avant 1834.

⁴ Née vers 1791. Sépulture le 18 août 1845 à St-François-Xavier, Manitoba.

⁵ Né vers 1808, à la Terre de Rupert. Au recensement de 1832, on le retrouve à la colonie de la Rivière-Rouge, Manitoba. Décès avant le 19 novembre 1848 à St-François-Xavier, Manitoba.

⁶ Née en 1819, dans les Territoires du Nord-Ouest. Se remaria le 12 août 1850 avec André Harvel dit Lapierre à St-François-Xavier, Manitoba.

Trémaudan. « *Un dimanche, le 13 juillet 1851⁷, une bande de 67 chasseurs, accompagnés du père Laflèche, se trouvaient détachés du gros d'un parti de 385 hommes de Saint-Boniface, Saint-François-Xavier et Pembina, à la chasse aux buffles près du territoire des Sioux, se vit soudainement attaquée par au-delà de 2 000 de ces sauvages et, chose presque miraculeuse, trouva moyen après six heures d'un combat acharné, derrière des barricades formées de leurs charrettes, de forcer leurs ennemis à se retirer, non sans leur avoir fait perdre un grand nombre de leurs guerriers. Eux-mêmes n'eurent qu'un homme tué, un nommé Baptiste Malaterre qui, la veille, avec deux autres de ses quatre compagnons, McGillis et Whiteford, partis en reconnaissance, avaient été surpris par les Indiens. On retrouva son corps percé de 67 flèches*

et de trois balles. Les pieds, les mains et la tête avaient été emportés comme trophées. »⁸

La vie n'était pas facile, à cette époque, dans l'Ouest canadien, notamment pour les Métis. En plus de se défendre contre certaines tribus indiennes, dont les Sioux étaient les plus farouches ennemis parce que les français étaient alliés de la Confédération des Pieds-Noirs (ennemis des Sioux), ils devaient aussi se défendre contre les Anglais de la Compagnie de la Baie d'Hudson, féroces concurrents de la Compagnie du Nord-Ouest. Plus tard, lors des événements de 1869-1870, alors que Louis Riel est à leur tête, les pires ennemis des Métis deviendront les Orangistes de l'Ontario. Avec le dénouement que l'on connaît ...

7 Registre de St-François-Xavier, Manitoba, volume 2, page 55: "Jean-Baptiste Malaterre, buried 13 July 1851, massacred the same day by the Sioux, in the presence of Pascal Breland and Charles Montinny, Louis Laflèche, priest. On July thirteenth, eighteen hundred and fifty-one, we undersigned have buried near the Cheyenne River the body of the unfortunate Jean Baptiste Malaterre, massacred the same day by the Sioux. He was found feet and hands severed, the scalp removed, the skull broken and the brains spread on the ground and having in his body, in addition to three gun shots, sixty-seven arrows and three knives planted, in the presence of Pascal Breland, Charles Montinny undersigned and others who were unable to sign. Louis Laflèche, priest."

8 De Trémaudan, *op. cit.*, p.145. Cependant, de Trémaudan fait erreur en écrivant que la tête avait été emportée comme trophée. (*He was found feet and hands severed, the scalp removed, the skull broken and the brains spread on the ground.*)

Conférence à la Société d'histoire de Charlesbourg

« LES MÉMOIRES DE CHARLES MORIN, CHARPENTIER ITINÉRANT, 1849-1922 » par l'historien Yves Frenette.

Quand: Le 26 janvier 2022 à 19h30

Où: À l'église Saint-Charles-Borromée, arrondissement de Charlesbourg, Québec.

Né à Deschambault (Québec) en 1849 et décédé à Argyle (Minnesota) en 1922, Charles Morin était un charpentier qui quitta sa paroisse natale et « voyagea » pendant plus d'une décennie dans plusieurs régions de l'Amérique avant de se fixer à demeure. Contrairement à la majorité de ses compatriotes, il sentit le besoin de coucher sur papier ses expériences. Non seulement les deux versions des mémoires de Charles permettent de documenter des pans de la grande migration des Canadiens français entre 1840 et 1930, mais elles sont aussi une fenêtre ouverte sur la langue de l'époque ainsi que sur la construction identitaire d'un participant à cette aventure collective. Charles Morin est un descendant de Pierre Morin et de Catherine Lemesle.

Le conférencier, **Yves Frenette** est professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones à l'Université de Saint-Boniface. Ses recherches portent sur les francophonies nord-américaines, plus précisément sur la lettre dans les diasporas francophones, les migrations francophones dans la longue durée et les Canadiens et les Métis du Dakota du Nord.



ALPHONSINE... À MARTIAL... À AUGUSTIN...

ALPHONSINE BÉRUBÉ (1882 À 1966)

(Grand-mère de Danielle V. Gagnon, auteur du présent article.)

Je suis née dans une banque. C'est un peu inhabituel, mais ce qui l'est encore plus, c'est que dans cette banque, il y avait une banquière, celle que j'allais appeler "mémère", ma grand-mère Alphonsine Bérubé.

Née à Saint-Donat (Rimouski), fille de Martial Bérubé et d'Elmire Morissette, Alphonsine n'a pas eu la vie sans histoire des femmes de son époque que l'on imagine aujourd'hui. Déjà à 15 ans, elle se singularisait en obtenant du même élan un diplôme supérieur et la médaille du lieutenant-gouverneur Chapleau.

Ses études lui permirent de développer des talents, le chant et le piano, qu'elle mit au service de la collectivité durant toute sa vie; que ce soit dans l'enseignement, au service des événements religieux tous les jours pendant plus de 50 ans, ou encore dans l'organisation de "séances" à la salle paroissiale.

Avec son diplôme supérieur, elle a enseigné avant son premier mariage à 23 ans et, par la suite, elle a offert des cours de récupération aux jeunes hommes revenus des chantiers au printemps et qui ne pouvaient suivre un calendrier scolaire régulier.

Son premier mariage avec Horace Bouchard, agriculteur de Price, dura 10 ans, dont 3 ans durant lesquels elle dut gagner le revenu du ménage, son mari étant malade. Qu'à cela ne tienne, elle loua des chambres à des pensionnaires et sa grange pour loger des animaux. Déjà à ce moment, elle allait partager ses maigres ressources avec ceux qui en avaient encore moins. N'ayant pas d'enfant, elle accueillit et éleva trois enfants confiés à ses soins par des familles démunies.

C'est d'ailleurs cette étrange personnalité, faite de générosité, du sens de l'économie, du besoin de rendre service et de l'amour de l'argent, qui allait orienter sa vie.

Veuve à 33 ans, elle épousait 2 ans plus tard un maquignon, Pamphile Gagnon, et s'installait à Saint-Noël, alors désigné Saint-Moïse station. Toujours sans enfant, elle en adopta trois autres, deux jeunes filles et un garçon d'un an (mon père: Louis de Courcy Gagnon).

Avec son caractère autoritaire et son dynamisme, elle avait besoin de plus d'activités que ce que lui apportait la vie de famille dans un petit village. Aussi



Louis de Courcy Gagnon (père de Danielle), Michelle (soeur de Danielle), Alphonsine (grand-mère de Danielle) et Danielle V. Gagnon. (Photo: février 1953)

prit-elle, au début des années vingt, la responsabilité de la Banque canadienne nationale. Elle devint la banquière des commerçants et des habitants de la région pendant plus de 35 ans, prenant avec beaucoup d'aisance un grand pouvoir économique pour une femme à son époque.

Elle possédait une arme à feu à la banque, mais elle avait plus peur de l'arme que d'éventuels voleurs; aussi elle l'a déposée dans le coffre-fort jusqu'à ce que son remplaçant la trouve rouillée de n'avoir jamais servi.

Le pouvoir, elle dut y prendre goût puisqu'en 1930, elle devint secrétaire de la Commission scolaire et, pour compléter ses revenus, se fit distributrice d'encre pour les écoliers.

Alphonsine était très croyante, pratiquante et convaincue que l'instruction, particulièrement religieuse, est une voie privilégiée pour réaliser son destin sur terre. Aussi, alliant son tempérament charitable à ses ressources financières croissantes, elle défraya le coût des études d'au moins 4 garçons qui, sans son aide, n'auraient pu réaliser leurs ambitions de prêtrise ou d'agronomie.

Peu de personnes dans le besoin qui ont eu recours à ses ressources ont essuyé un refus. Ainsi, elle prêtait sur billet l'argent demandé et parfois "oubliait" de réclamer le paiement. À l'automne, les enfants du village qui se rendaient à l'école pieds nus trouvaient chez grand-mère les chaussures nécessaires. À un père de famille, trop malade pour construire sa maison, elle la lui fit construire et n'exigea pas le remboursement complet.

Toutes les bonnes causes, sociales ou religieuses, trouvaient une main compatissante chez grand-mère,



même si elle ne permit à aucun luxe, si minime soit-il, d'entrer chez elle.

Avec un mari très souvent sur la route à vendre ou à acheter des chevaux, ma grand-mère sut s'organiser une vie bien remplie. Elle sut se tailler une place enviée parmi les notables du village, des hommes, puisque c'est elle qui décidait, entre autres, qui pouvait ou ne pouvait pas avoir de crédit.

Banquière, secrétaire, maître chanteur, organiste, enseignante, un peu commerçante et mère de famille, elle réussit en menant de front ces métiers à s'imposer dans tous les secteurs d'activités de son village et des environs, et devenir la conseillère recherchée pour les grandes et petites décisions touchant la vie de tous et chacun.

À défaut du droit de vote, du droit de propriété ou de la possibilité d'une carrière officielle en politique, elle eut sur ses concitoyens une influence que plusieurs femmes modernes lui envieraient.

Danielle V. Gagnon
Secrétariat à la condition féminine
Ministère du Conseil exécutif
Québec

EUGÈNE, UN AUTRE DESCENDANT DE MARTIAL... À AUGUSTIN



Eugène Bérubé, 8e génération, fils de Martial, et son épouse Elmire Lévesque, Saint-Donat de Rimouski. (Photo 1908)

Eugène est né le 7 février 1887 à Saint-Donat. Avec son épouse, Elmire Lévesque, ils eurent quatorze enfants, dont Armand (prêtre) et Laurette (mariée à Cyprien, descendant aussi d'Augustin).



8e génération: Eugène Bérubé et Elmire Lévesque. Leurs enfants: 1re rangée, de g. à d.: Angéline, Lucienne, Charles, Ovide, Laurent, Philippe, Gemma, Hedwidge, Guy. 2e rangée: Robert, Eugène, Abbé Armand, Elmire Lévesque, Jean-Paul, Laurette. (Photo 1934)

En juin 1934, un enfant décède à l'âge de 7 ans et en novembre, papa (Eugène) décède à l'âge de 46 ans. Maman (Elmire) et l'aîné Robert réussissent par leur travail acharné à vaincre les difficultés jusqu'au décès accidentel de ce dernier le 2 février 1949. Maman (Elmire) meurt en 1955, après une vie chrétienne de durs labeurs et de foi qui n'a jamais faibli (Laurette Bérubé, Saint-Donat).

MARIAGE BÉRUBÉ ET BÉRUBÉ (CYPRIEN ET LAURETTE), 10 AOÛT 1938



De g. à d., arr.: Napoléon, Cyprien et Laurette, fille de feu Eugène. Joseph Bérubé oncle et Elmire Lévesque Bérubé. Av.: Aurèle Lévesque prêtre et oncle, Hedwidge et Armand prêtre, frère et soeur de la mariée.

Vous connaissez le site de BAnQ numérique?

Par François-Régis Soucy, président, Association des familles Soucy

BAnQ numérique est le portail numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Il s'agit en quelque sorte de l'homologue québécois de Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.

La **bibliothèque numérique** de BAnQ offre une collection de documents archivés et numériques (textes, images, photos, sons) numériques (c'est-à-dire numérisés ou nés numériques) accessibles à distance (en particulier via Internet), proposant différentes modalités d'accès à l'information aux publics. Les documents peuvent être très élaborés, comme les livres numériques, ou beaucoup plus bruts simple. L'adresse URL du site de la banque numérique de BAnQ est la suivante : <https://numerique.banq.qc.ca/>

Je vous partage deux expériences.

La première m'a permis de bien me documenter sur l'oeuvre de François Soucy (actes, plans, contrats, photos...) et me permettre ainsi d'écrire une page d'histoire sur ce grand bâtisseur du Kamouraska et du Témiscouata des années 1855 à 1890. Saviez-vous qu'il avait construit ou terminé la construction de pas moins de huit églises dans le Kamouraska et le Témiscouata? Un marqueur a été posé au parc Ernest-Gagnon, rappelant entre autres la construction de l'ancien pont, aujourd'hui disparu, l'église et l'ancien presbytère toujours debout.

La deuxième est assez spéciale car en écrivant le nom **Soucy** dans la **boîte de sélection à droite**, la deuxième photo qui apparaît est celle de mon frère Rhéaume, photographié par Champlain Marcil en 1962 alors qu'il était finissant à l'Académie-de-la-Salle d'Ottawa, école secondaire sise sur la rue Sussex et dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes.

J'ai aussi fait le décompte actuel (le 30 novembre) des noms des 24 familles dites *familles pionnières* de Rivière-Ouelle que vous pouvez retrouver ci-contre le nombres de fichiers pour chacune d'elle. On peut améliorer la recherche en sélectionnant une catégorie, comme par exemple, le **Patrimoine québécois / Archives de notaires** ou encore **Patrimoine québécois / images**.

Bonnes découvertes!

Familles pionnières de Rivière-Ouelle	
Nom de famille	Nombre de fichiers
Bérubé	181 644
Bouchard	469 241
Boucher	700 081
Casgrain	117 928
Chapais	55 955
Dancause	8 171
Deschamps	132 558
Dionne	545 984
Dubé	297 798
Émond	158 278
Gagnon-Belzile	8 669
Hudon-Beaulieu	14 290
Lavoie	384 995
Lebel	179 238
Letellier	52 253
Lévesque	436 561
Lizotte	57 939
Michaud	282 066
Miville-Deschênes	6 712
Ouellet	348 865
Pelletier	512 602
Plourde	102 424
Soucy	108 354
Thiboutot	18 317

Ci-dessus à droite, tableau indiquant le nombre de fichiers pour chacune des familles pionnières de Rivière-Ouelle. De nouveaux fichiers numériques sont régulièrement déposés dans cette banque. Et plus encore, toutes les familles québécoises y sont répertoriées. On peut également faire une recherche sur une personne en particulier. Exemples, **René Lévesque**, 193665 résultats, **Maurice Richard**, 217487 résultats; **François Soucy (consacré particulièrement au bâtisseur)**, 26 168 résultats; Et pourquoi pas, **François-Régis Soucy**, 532 fichiers... Mais attention il y a moi, et d'autres personnes ayant les mêmes prénoms...



Ce qu'il y avait dans l'assiette des Bontron au XVIII^e par André Major

Dans un texte récent intitulé **Ce qu'il y a dans l'assiette** (in *Les Écrits* de septembre 2005) l'historien Marcel Trudel a tiré du récit de voyage du botaniste finlandais Pehr Kalm au Canada tout ce qui traitait des habitudes alimentaires des colons canadiens, au cours de cet été 1749 qu'il a passé en Nouvelle-France. Kalm y a donc séjourné six ans après la mort d'Estienne Bontron, onze ans avant la conquête anglaise. Les Bontron dit Major devaient, on peut en tout cas le supposer, partager les habitudes alimentaires décrites par l'envoyé du fameux botaniste suédois Linné. On faisait trois repas par jour, et le déjeuner se prenait entre 7 et 8 heures; les hommes trempaient du pain dans de l'eau-de-vie, tandis que les femmes le trempaient dans le chocolat chaud. On buvait aussi du café au lait, mais la tartine au beurre n'était pas au menu. Le beurre, d'ailleurs, servait à la cuisson, et il ne figurait que rarement au menu. Il arrivait, ici comme ailleurs, qu'on saute ce repas matinal.

À midi sonnait, on prenait un dîner comprenant un potage, un plat de viande rôtie ou bouillie, quelquefois des pois verts ou des laitages (du lait bouilli dans lequel on trempe du pain) ou des crêpes. Le souper, pris entre 7 et 8 heures, est fait de viande rôtie ou de fricassée, ou encore de poisson grillé, avec une salade ou un légume. Selon Kalm, on ne semble pas avoir l'habitude de réciter le bénédicité, se contenant parfois de se signer avant d'entamer le repas. En ce qui concerne le couvert, il y a une serviette de table, une assiette de porcelaine (chez les citadins du moins) ou une assiette d'étain ou de terre cuite (à la campagne; en ville on utilise des cuillers et des fourchettes d'argent, tandis qu'à la campagne elles sont en étain. Quant au couteau, chacun utilise celui qu'il porte sur lui, « sans doute, écrit Trudel, une lame droite qui se replie dans le manche et que l'on conserve dans un étui ».

Outre les viandes de consommation courante, comme le bœuf, l'agneau, le porc et la volaille, qu'on faisait bouillir ou rôtir, on mangeait des tourtes et des fricassées, des oiseaux rôtis à la broche et de l'ours dont l'huile avait aussi bon goût que l'huile d'olive et remplaçait le beurre. Les «jours maigres» et durant le carême, on se contenait d'œufs, de laitages et de poissons (anguille, doré, achigan, morue et écrevisse).

Comme certains théologiens considéraient le castor comme mi-viande mi-poisson, nos aïeux faisaient abstinence en se gavant de queue de castor, ce dont Kalm semblait se régaler moins que ses hôtes., Chez les gens aisés, on buvait du vin, alors que chez les gens du commun, on se contenait d'eau et parfois de bière d'épinette. De même que du café et du chocolat. Le thé était alors une boisson médicinale. Il faudra attendre la conquête anglaise pour qu'il passe dans les mœurs, tout comme la tartine au beurre.

Quant aux potagers, on y trouvait des herbes aromatiques, des légumes (carottes, haricots, navets, maïs et betteraves, mais pas encore de pommes de terre) et surtout de l'oignon rouge dont, selon Kalm, on abusait au point de dégager une odeur assez forte. On mange aussi des petits fromages minces et ronds, le plus réputé étant produit à l'Île d'Orléans, et du pain de froment qu'on consomme en grande quantité. On aime bien les desserts de toutes sortes : petits fruits et noix diverses. Kalm s'attarde sur les framboises qu'on sert avec du lait frais et qu'on sucre. Il y a aussi, cadeaux faits par les Amérindiens, la citrouille et le melon que Kalm découvre avec grand plaisir. Et puis, comme une cerise sur le gâteau, ce sucre d'érable dont Kalm décrit la fabrication et les divers usages en signalant tout de même que son abus peut être dommageable pour les dents et la santé. On servait aussi du « lait caillé » avec des petits fruits et du sucre, une habitude qui s'est perpétuée tant qu'on pouvait se procurer du lait chez le fermier. C'était un délice dont j'ai pu jouir jusqu'au milieu des années cinquante, au cours des étés que ma famille passait à la campagne. Comme on peut le constater, un modeste cultivateur, comme l'était Estienne, pouvait nourrir assez convenablement une grande famille, à supposer que la terre qu'il cultivait soit bonne et que la récolte le soit également. Mais Estienne ne semble pas avoir tenu beaucoup à ce que ses fils perpétuent la tradition paysanne puisqu'il a aidé, comme on sait, deux de ses fils à apprendre un métier avant de vendre les terres qu'il avait labourées et ensemencées entre 1715 et 1743.

Tiré de : **L'Estafette**, juillet 2008,
bulletin des Major-Bontron d'Amérique

Léo Couture, pauvre larron

C'est le 14 juillet 1976 que le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau abolit la peine capitale au Canada. Toutefois, au Québec, c'est au mois de mars 1960, à la prison de Bordeaux, que le dernier homme est envoyé à la potence.

Dans toute bonne famille il y a des moutons noirs mais le mouton peut devenir un sombre individu. Bon, en feuilletant le *registre des condamnés à mort au Canada de 1867-1976*, Archives Canada, 1994, je suis tombé sur un pauvre larron du nom de Léo Couture dont la fin est tragiquement mentionnée. Une notice a retenu mon attention.

0310 COUTURE, LÉO

- Homme, âge 45, marié
- Canadien-français, menuisier

CRIME: MEURTRE

- Victime: Laframboise, Anselme
- Le 15 mai 1946;
- Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Que.

ARME DU CRIME: FRAPPÉ AVEC UNE HACHE (MEURTRE DE SON BEAU-PÈRE)

- Procès : les 3 et 4 mars 1947
- Cour du Banc du Roi; Montréal, Que.
- Juge : Lazure, Wilfrid
- Pendaion: le 18 juillet 1947; prison de Bordeaux, Montréal, Que.

Léo Couture, le gendre d'Anselme Laframboise est reconnu coupable du meurtre de son beau-père et est condamné à être pendu. Le 18 juillet 1948, Léo Couture est pendu à la prison de Bordeaux (Montréal).

J'ai retracé l'histoire du meurtre perpétré par Léo Couture dans le journal anglophone *The Gazette* de Montréal du 17 mai 1946 en page 13.

Dans le même journal *The Gazette* du 22 mai 1947 toujours en pag 13, on apprend que Léo Couture va en appel. Son avocat plaide la folie. Peine perdue, L'Appel est rejeté.

Petit résumé:

Leo Couture a tué son beau-père Anselme Laframboise. Il y avait eu une querelle durant la soirée et l'accusé s'est levé vers minuit, est allé dans le cabanon chercher une hache et il a tué Anselme Laframboise de plusieurs coups.

Il a avoué avoir pris 8 bières durant la soirée. Le climat dans la maison où habitaient Léo Couture, sa femme et son beau-père était très mauvais depuis un certain temps. Laframboise reprochant au gendre de trop boire. Ironie, les deux hommes avaient récité le rosaire ensemble quelques heures avant l'acte assassin. Léo Couture avait 49 ans et monsieur Laframboise avait 90 ans.



Photo : David-Olivier Gascon / établissement de détention



 INSTITUT
GÉNÉALOGIQUE
DROUIN

 PRDH
PROGRAMME DE RECHERCHE
EN DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

La Pocatière 13 décembre 2021 — **LES CIRCUITS PASSEURS DE MÉMOIRE/TRACE MY ROOTS ASSOCIÉS À L'INSTITUT DROUIN, UNE RÉFÉRENCE EN GÉNÉALOGIE** —

L'organisme kamouraskois Parcours Fil Rouge et l'Institut Drouin, expert dans le domaine de la généalogie des Canadiens français, sont fiers d'annoncer la conclusion d'une entente de partenariat visant à faire découvrir les circuits généalogiques *Passeurs de mémoire-Trace my Roots* (<https://www.passeursdememoire.com>) à un plus large public. Parcours Fil Rouge, créateur du projet *Passeurs de mémoire*, pourra quant à lui bénéficier de la reconnaissance et de l'appui de l'Institut et de son réseau de partenaires dans la promotion et les développements futurs.

François Desjardins, administrateur de l'Institut généalogique Drouin, a été « séduit par la modernité et l'originalité du site Web *Passeurs de mémoire* qui met en valeur les sources documentaires de façon exceptionnelle. *Passeurs de mémoire* propose des circuits géolocalisés à emprunter à son rythme, à l'aide d'un téléphone intelligent, je ne connais aucune autre initiative de cette nature qui offre le choix des contenus, l'autonomie et la mobilité à petit prix. Selon le trajet, on y découvre par exemple la demeure d'un ancêtre, la carrière d'un de ses descendants ou le pont qui porte son nom. C'est aussi un moyen d'atteindre un plus large public et ça aussi ça nous intéresse ».

Le nouveau site Web *Passeurs de mémoire*, signé *iXmédia*, propose des circuits géolocalisés associés aux familles pionnières établies sur un territoire aux premiers temps de la colonie et ayant essaimé ainsi qu'aux familles seigneuriales ou à celles qui ont contribué de manière exceptionnelle au développement de ce territoire.

Aujourd'hui, 24 circuits couvrent le Kamouraska et dans quelques mois 24 circuits charlevoisiens s'ajouteront.

La présidente de Parcours Fil Rouge, Doris Girard, se réjouit de l'annonce aujourd'hui « Ce partenariat permet d'accroître la portée du projet *Passeurs de mémoire*. Les férus d'histoire et de généalogie, les chercheurs et tous ceux qui fréquentent *Généalogie Québec*, pourront découvrir nos circuits *Passeurs de mémoire*, en français comme en anglais (*Trace my Roots*). De plus, l'Institut, devenu la référence pour la généalogie des Canadiens français du Québec, est

associé au Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH) qui jouit d'une réputation sans égale pour l'utilité et la qualité des renseignements qu'il met à la disposition des généalogistes ».

Les circuits peuvent être parcourus simultanément par quelques personnes, ce qui bonifie l'offre d'autant plus que les abonnés de l'Institut bénéficient désormais d'une remise de 10 % à l'achat d'un ou de plusieurs circuits. Cette offre est idéale pour les amateurs de généalogie et d'histoire qui commencent leurs recherches ou qui, au contraire, connaissent bien l'histoire de leurs familles. La réalisation de ces circuits n'aurait pas pu être possible sans l'exceptionnelle conservation des archives documentaires comme les actes de baptême, de mariage ou de sépulture dont la plupart sont numérisés et disponibles sur les sites Web Généalogie Québec et PRDH.

À propos de Parcours Fil Rouge

Parcours Fil Rouge, promoteur de *Passeurs de mémoire*, est un organisme à but non lucratif qui œuvre à la mise en valeur de ce qui singularise un lieu, une communauté. La reconnaissance, l'appropriation et la transmission de ce qui les distingue et différencie sont au cœur de la mission que poursuit Parcours Fil Rouge. Parcours Fil Rouge peut compter sur l'expertise d'historiens, d'enseignants et d'experts dans divers domaines et il peut aussi compter sur une équipe de passionnés qui mettent tout en œuvre pour réaliser chaque projet et y donner vie.

-30-

Contact : Johanne Dubé
418 714-6640 — johannedube@filrougeinc.com